La Commune de Sombreffe procède au recrutement d'un coordinateur POLLEC (H/F/X) – CDI – Temps plein + réserve de recrutement

Le coordinateur POLLEC est le référent, y compris pour la Coordination POLLEC Régionale, pour tous les sujets relatifs au PAEDC (Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat).

Le Coordinateur POLLEC est également la personne de référence pour les questions relevant des enjeux climatiques au sein de la commune. Il est amené à conseiller, orienter, développer un réseau de personnes et de savoirs à même de venir en aide aux personnes s'interrogeant sur le sujet ou est en mesure de mener des projets contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

La Commune de Sombreffe a adhéré à la Convention des Maires.

Description de la fonction (liste non exhaustive) :

Au sein du Service Cadre de vie et sous la supervision du Chef de service, le coordinateur POLLEC aura pour missions :

- **Animer l'équipe POLLEC interne et externe :**
  - Mettre en place une Equipe POLLEC au sein de l'administration (comité de pilotage interne) ;
  - Assurer le suivi des réunions ;
  - Rapporter les résultats obtenus lors des monitorings ;
  - Mettre en place un nouveau comité de pilotage externe et en assurer le suivi.

- **Coordonner le PAEDC :**
  - Suivre l'engagement de la Commune de Sombreffe à la Convention des Maires ;
  - Piloter le PAEDC : concrétiser les actions du Plan, mettre en œuvre le plan de communication autour du PAEDC ;
  - Monitorer le PAEDC : le monitoring est une étape importante du processus du PAEDC. Il permet d'établir un état des lieux de façon objective de l'avancement de la commune en fonction du planning fixé pour chacune des actions. Il faut prévoir un rapport annuel auprès de la Région wallonne et un rapport tous les deux ans auprès de la Convention des Maires.

- **Se former – Réseauter – Inspirer - Communiquer :**
  - Le Coordinateur POLLEC est tenu de participer aux ateliers organisés par la Région. Cette participation lui permettra d'acquérir des compétences supplémentaires et d'étendre son réseau ;
  - Il se tiendra aussi informé des évènements de la Convention des Maires Europe afin de pouvoir assister à des webinaires ou participer à des rencontres avec d'autre communes européennes engagées ;

- Améliorer la connaissance de son territoire et des structures locales et régionales (administration communale, autres communes, SPW, associations locales, facilitateurs, experts, consultants, etc.) ;
- Découvrir des projets en cours dans d'autres communes et de s'en inspirer pour développer de nouveaux projets ;
- Préparer, organiser et animer des réunions, des ateliers et groupes de travail afin d'acquérir des compétences supplémentaires et étendre son réseau ;
- Orienter les personnes internes et externes à l'administration vers les sources d'informations adéquates et les personnes ressources (Guichets de l'énergie, Facilitateurs, SPW…) ;
- Définir un plan de communication et une démarche locale participative autour du PAEDC ;
- Assurer la communication afin de la rendre accessible et compréhensible par le plus grand nombre (citoyens, pouvoirs politiques, collègues, acteurs locaux, …) ;
- Soutenir la Commune dans la mobilisation des acteurs de terrain ;
- Établir une collaboration avec les écoles, les mouvements de jeunesses, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux climat-énergie et à l'écocitoyenneté ;
- Organiser un événement annuel autour du PAEDC dont l'objectif est de sensibiliser et interpeler les citoyens sur la thématique de l'énergie et du climat.

- **Rapporter :**
  - Le coordinateur POLLEC devra répondre à l'ensemble des obligations de rapportage liées à son arrêté ministériel de subvention.

- Complémentairement à cela, vous êtes amenés à :
  - Élaborer le cahier des charges relatif aux installations techniques.
  - Modéliser la consommation de l'énergie à partir de l'inventaire.
  - Rédiger le rapport d'audit énergétique en indiquant l'état des surfaces, les métrés, les corrections à préconiser.
  - Se tenir au courant des évolutions législatives et techniques relatives à la performance énergétique.
  - Informer et discuter avec le conseiller en prévention SIPP dans le cadre de l'analyse annuelle des risques.

La liste de ces missions n'est pas exhaustive et n'a pas de valeur contractuelle. La fonction est évolutive, d'autres tâches ou affectations en lien avec les missions d'un service public communal pourront être attribuées.

Conditions de recrutement :

- Vous êtes porteur au minimum d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat) ou de type long (master/licence) dans les orientations suivantes : bio-ingénieur, environnement, construction, énergie, architecture ;
- Une expérience dans un emploi similaire, dans les matières climatiques, énergétiques et/ou environnementales, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé, représente un atout ;
- Être de bonne conduite et de mœurs, et jouir de ses droits civils et politiques ;

- N'avoir subi aucune condamnation pénale ;
- Être âgé de 18 ans accomplis ;
- Être Belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- Être titulaire d'un permis de conduire B ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Accepter de suivre toute formation nécessaire à l'exercice de la fonction ;
- Réussir un examen de recrutement (voir plus bas) ;

Compétences requises pour exercer la fonction :

- Savoir piloter une stratégie énergie-climat à long terme ;
    - Piloter, coordonner, suivre et évaluer ;
    - Gérer et conduire des projets transversaux ;
    - Travailler en équipe ;
    - Gérer des partenariats à différents niveaux (mise en application de l'intelligence collective) ;
    - Donner un avis motivé permettant d'intégrer les aspects énergie-climat dans les autres plans communaux ;
    - Imaginer des solutions créatives cohérentes et originales ;
- Animer l'ensemble des forces vives et acteurs du territoire communal
    - Animation de réunion ;
    - Gérer les prises de parole, amener des outils d'animation innovants et participatifs.
- Gestion de projets ;
- Assertivité ;
- Dialogue ;

Atouts :

- Être en possession du permis B ;
- Posséder des compétences ou des expériences dans l'application de la règlementation sur la performance énergétique des bâtiments ;
- Avoir suivi une formation ou disposer d'un agrément en tant que certificateur PEB, auditeur PEB ou auteur d'étude de faisabilité PEB ;
- Posséder une bonne connaissance du fonctionnement d'une administration publique locale ;
- Disposer d'un passeport APE à la date d'engagement ;

Condition de l'offre :

- Un contrat de travail à durée indéterminée sous réserve de l'obtention du subside régional ;
- Temps plein de 37h30 par semaine en horaire variable ;

- Rémunération fixée sur base de l'échelle D9 (graduat) ou A1 (universitaire) ;
- Ancienneté valorisable jusqu'à 10 années pour le privé et entièrement pour le secteur public ;
- Prime de fin d'année et pécule de vacances ;
- Possibilité de formations prises en charge par l'employeur ;

Examen de recrutement :

- Première épreuve : Elle se présente sous la forme d'un examen éliminatoire destiné à évaluer les connaissances générales et professionnelles, en relation avec la fonction.
- Seuls les candidats qui ont réussi la première épreuve participeront à la seconde.
- Seconde épreuve : Elle se présente sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres du jury. Elle permettra d'évaluer la personnalité du candidat, ses motivations, son niveau de raisonnement et son sens de l'accueil par la résolution de cas pratiques.
- Conditions de réussite :
    - avoir obtenu 50% dans chacune des épreuves
    - avoir obtenu 60% pour l'ensemble des deux épreuves
- Une réserve de recrutement de coordinateur POLLEC sera constituée. La durée de la réserve est de deux ans renouvelable pour une fois deux ans.

Candidatures

Le dossier de candidature devra être adressé, sous pli recommandé à la poste ou déposé contre accusé de réception, à l'attention du Collège communal, Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe **pour le 03 novembre 2023 au plus tard** (date du cachet de la poste faisant foi) et doit comprendre :

- Un curriculum-vitae
- Une lettre de motivation
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- Une copie des certificats et diplômes demandés par les conditions de recrutement

Les dossiers incomplets ou ne respectant pas les formes d'envoi exigées ne sont pas acceptés. Les candidatures seront examinées par le jury de sélection afin de déterminer celles qui correspondent aux conditions fixées ci-avant.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service du personnel : 071/82.74.14 ou veronique.ladriere@sombreffe.be.

La Commune de Sombreffe respecte votre vie privée et la protection de vos données personnelles. Les informations recueillies dans le cadre de cette offre d'emploi seront utilisées conformément à la législation en vigueur (RGPD) pour traiter votre candidature ou éventuellement pour vous communiquer par la suite toute autre offre qui pourrait correspondre à votre profil. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sur l'utilisation des données personnelles communiquées dans le cadre de la présente offre d'emploi en adressant un courriel à veronique.ladriere@sombreffe.be

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Thibaut NANIOT

Le Bourgmestre

Etienne BERTRAND